



Communiqué de presse
Paris, le 17 décembre 2019

Orange signe un partenariat avec ATC France pour soutenir l'accélération du déploiement de son réseau mobile en zone non dense

Orange, opérateur leader sur le réseau mobile en France, et ATC France, filiale d'American Tower Corporation, leader de l'hébergement télécom, spécialisée dans la gestion et la commercialisation des infrastructures de réseau, ont conclu un accord portant sur le déploiement de 900 à 2 000 nouveaux sites situés majoritairement en zone rurale et sur les axes de transport sur la période 2020-2024.

La demande d'infrastructures de réseau mobile connaît une forte croissance, motivée par l'extension des engagements de couverture des opérateurs télécoms, encadrée par le New Deal en France, et par les besoins de densification de leur réseau.

La qualité de réseau mobile et la couverture sont des engagements forts d'Orange en France, engagements reconnus par l'Arcep qui a classé l'opérateur au premier rang pour la neuvième année consécutive. Orange dispose aujourd'hui de 25 000 sites radio mobile, dont 17 000 sur des infrastructures en propriété.

Orange et ATC France collaborent depuis 2012 dans le cadre des activités de déploiement et d'exploitation d'infrastructures de réseau mobile et renforcent ainsi leur partenariat. Cet accord permet à ATC France et Orange de mettre en commun leur savoir-faire au bénéfice de leurs clients et de l'amélioration de la couverture réseau en France.

Ce contrat avec ATC France permettra à Orange de soutenir l'accélération du déploiement de son réseau mobile et de densifier sa couverture, tout en maintenant son savoir-faire dans la conception et la construction des infrastructures de réseau et, en conservant la puissance d'investissement nécessaire à moyen terme pour consolider son leadership sur l'ensemble du réseau.

Un contrat de prestations de services d'accueil signé entre Orange et ATC France sur 20 ans permettra à Orange de bénéficier de l'excellence des services de gestion et de commercialisation des infrastructures de réseau mobile d'ATC France et de s'assurer du maintien de la qualité de ses services sur l'ensemble du territoire.

ATC France héberge près de 5 500 contrats d'opérateurs sur son parc de sites en exploitation. Le renforcement de son partenariat avec Orange s'inscrit pleinement dans sa stratégie de développement de ses infrastructures auprès de tous ses clients au bénéfice de l'aménagement numérique sur l'ensemble du territoire.

Fabienne Dulac, Directrice Générale Adjointe du Groupe Orange et CEO d'Orange France, a dit : « *Le déploiement du réseau sur l'ensemble du territoire, notamment en zone rurale est une priorité pour Orange. Nous sommes très heureux de pouvoir conclure ce partenariat avec ATC France, qui dispose d'un savoir-faire réel en matière de gestion d'infrastructure, et ainsi d'accélérer nos déploiements dans ces zones clés tout en conservant notre puissance de différenciation et notre capacité d'investir dans les réseaux qu'ils soient fixe ou mobile.* »

Selon Julian Plumstead, CEO Europe du Groupe ATC : « *Nous sommes ravis de signer ce partenariat avec Orange, opérateur leader du réseau mobile en France, qui souligne une collaboration forte à l'échelle de l'hexagone. Cet accord contribuera à développer notre parc d'infrastructures en France et renforcera les liens et les synergies entre nos deux groupes sur le long terme.* »

Les détails financiers de ce contrat restent confidentiels.

A propos d'Orange :

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2018 et 148 000 salariés au 30 septembre 2019, dont 88 000 en France. Le Groupe servait 268 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2019, dont 209 millions de clients mobiles et 21 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 27 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN). Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

A propos d'ATC France :

Avec sa filiale ATC France, American Tower Corporation a pour ambition de rendre possible, partout en France, la communication sans fil et de jouer un rôle majeur dans la couverture mobile des territoires. En 2019, ATC France gère plus de 4 000 adresses toits-terrasses et pylônes et héberge près de 5 500 contrats de clients sur plus de 2 500 sites en exploitation. Pour plus d'informations : www.atcfrance.fr ou pour nous suivre sur Twitter : [@atc_france](https://twitter.com/atc_france)

Contacts presse Orange : +33 1 44 44 93 93

Tom Wright ; tom.wright@orange.com

Olivier Emberger; olivier.emberger@orange.com

Contact presse ATC France :

Ludovic Noury ; ludovic.noury@atcfrance.fr